

# Comment retrouver les limites de ma parcelle forestière?

INVITATION

## Conseils, outils, aides

**Mercredi 15 novembre 2023**

Rendez-vous à 13h30 sur le parking du monument aux morts, rue de la Velle à Accolans (25)

*Voir plan et bulletin d'inscription au verso*

### *Programme*

Accueil en forêt privée (l'après-midi se déroulera entièrement sur le terrain).

- Où trouver les documents nécessaires à l'identification des parcelles
- Localiser et matérialiser sa parcelle sur le terrain
- Aspects fiscaux
- Echanges autour de ces problématiques

**Public concerné : propriétaires forestiers**

### **Le Centre National de la Propriété Forestière**

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

[www.bourgognefranche-comte.cnpf.fr](http://www.bourgognefranche-comte.cnpf.fr)



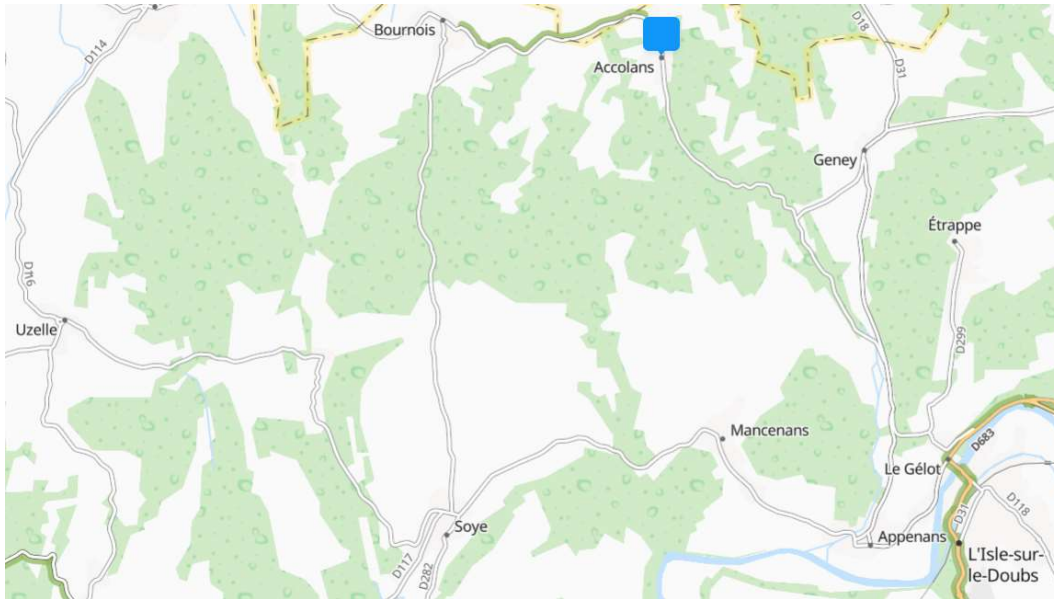
# Comment venir ?

Rendez-vous à 13 h 30

Sur le parking du monument aux morts à Accolans (25)

GPS (LAMBERT 93) : (X:965742,82 , Y:6716411,12)

Prévoir chaussures de marche, bottes et vêtements de pluie si nécessaire



Pour vous inscrire

Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 10 novembre 2023

Nombre limité à 25 personnes

Par mail : [sylvie.bovet@cnpf.fr](mailto:sylvie.bovet@cnpf.fr) ou téléphone au : 06 62 33 31 05

Adresse : 20 rue François Villon, 25000 BESANCON

Réunion animée par Céline FOLIN et Sylvain LAPLACE (CNPB BFC)

Inscription à la réunion n°10

« Comment retrouver les limites de ma parcelle forestière »

Madame, Monsieur.....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Participera à la demi-journée

*Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.*

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez [dpo@cnpf.fr](mailto:dpo@cnpf.fr)

Réunion forestière

Centre National de  
la Propriété Forestière

